
**PLAN D'ACTION POUR LA MÉDITERRANÉE (PAM)
CENTRE RÉGIONAL MÉDITERRANÉEN POUR L'INTERVENTION D'URGENCE
CONTRE LA POLLUTION MARINE ACCIDENTELLE (REMPEC)**

Quinzième réunion des correspondants du Centre régional méditerranéen pour l'intervention d'urgence contre la pollution marine accidentelle (REMPEC)

REMPEC/WG.56/1/Rev.3
2 juin 2023
Original : anglais

Kappara, Malte, 13-15 juin 2023

Point 1 de l'ordre du jour : Adoption de l'ordre du jour

Ordre du jour provisoire

Pour des raisons de coût et de protection de l'environnement, le tirage du présent document a été restreint. Il est aimablement demandé aux délégations d'apporter leur copie de ce document aux réunions et de s'abstenir de demander des copies supplémentaires.

ORDRE DU JOUR PROVISOIRE

**de la quinzième réunion des correspondants du Centre régional méditerranéen pour
l'intervention d'urgence contre la pollution marine accidentelle (REMPEC)
qui se tiendra à l'hôtel Urban Valley Resort & SPA, à Kappara, Malte
du mardi 13 juin au jeudi 15 juin 2023**

La réunion débutera le mardi 13 juin 2023 à 9 h

Ouverture de la réunion

1. Adoption de l'ordre du jour
2. Rapport d'avancement sur les activités du REMPEC depuis la quatorzième réunion des correspondants du REMPEC
3. Pollution illégale et accidentelle par les hydrocarbures et les SNPD des navires
 - Projet final de procès-verbal commun d'observation / de constatation de pollution en mer par les hydrocarbures
 - Groupe de travail technique méditerranéen (MTWG) et activités connexes
 - Unité d'assistance méditerranéenne (UAM) et activités connexes
 - Partage des données, suivi et communication de l'information
4. Pollution de l'atmosphère par les navires
5. Introduction d'espèces non indigènes par les activités de navigation
6. Activités et livrables du projet de programme de travail du PNUE / PAM pour l'exercice biennal 2024-2025, tels que proposés par le REMPEC
7. Questions diverses
8. Adoption des conclusions et recommandations

Clôture de la réunion